



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 7 mars 2003

Diffusion restreinte  
**CDL-EL-OJ (2003) 4 ann**  
**Or. fr.**

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**4<sup>e</sup> REUNION**  
**DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES**  
**(Venise, le 13 mars 2003 à 9h)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

## **1. Code de bonne conduite en matière électorale/standards électoraux**

- Le Président informera le Conseil des travaux récents de l'Assemblée parlementaire, et en particulier de l'adoption de la résolution 1320 (2003) et de la recommandation 1595 (2003) (voir aussi le doc. 9682).
- Les représentants du CPLRE informeront le Conseil des travaux récents du CPLRE relatifs au code de bonne conduite en matière électorale.
- Le Secrétariat informera le Conseil de l'activité en matière de diffusion et de traduction du code de bonne conduite en matière électorale (CDL-AD (2002) 23).
- Les représentants de l'OSCE/ODIHR pourront informer le Conseil de l'avancement des travaux sur les standards électoraux internationaux.

## **2. Questionnaire pour l'observation des élections**

Le questionnaire pour l'observation des élections, préparé par M. Casagrande (expert du CPLRE) (CDL-EL (2003) 1) sera soumis pour examen au Conseil, en vue de son adoption.

## **3. Base de données**

Le secrétariat informera le Conseil des projets en matière de base de données électorale.

## **4. Vote électronique**

Le Président informera le Conseil de la première réunion du groupe ad hoc multidisciplinaire de spécialistes sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique. Le Conseil sera invité à désigner des membres qui participeront aux activités de ce groupe et de ses sous-groupes. Le secrétariat du groupe ad hoc multidisciplinaire de spécialistes sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique est à disposition pour répondre à des questions.

## **5. Activités futures**

Le Conseil sera invité à examiner les possibilités d'activités futures, qui pourraient toucher les thèmes suivants :

- conclusions à tirer des rapports d'observations (au cas par cas ; en général)
- réflexions sur les systèmes électoraux

## **6. Divers**